



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE 19 DÉCEMBRE 2024 À 17 H 30 EN LA SALLE DU CONSEIL DE L'HÔTEL DE VILLE

SONT PRÉSENTS :

MM. Jean-Sébastien Hénault, conseiller
Denis Bernier, conseiller
Robert Groulx, conseiller
Alexis Nantel, conseiller

SONT ABSENTES :

M^{mes} Janie Tremblay, conseillère
Chantal Riopel, conseillère

Formant quorum sous la présidence de M. Robert Bibeau, maire

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. Claude Crépeau, directeur général
Me Louis-André Garceau, greffier
M^{me} Véronique Goyette, directrice du Service des
communications et affaires publiques et
adjointe à la direction générale

LA SÉANCE EST OUVERTE

1.0 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTAT DU QUORUM

Le quorum étant constaté, la séance est ouverte.

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2.1
2024-12-453

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2024 – ADOPTION

**Sur la proposition de Alexis Nantel
Appuyée par Denis Bernier**

IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que déposé et prendre acte du dépôt de l'avis de convocation dûment notifié.

1.0 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTAT DU QUORUM

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2.1 Ordre du jour de la séance extraordinaire du 19 décembre 2024 –
Adoption

3.0 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

4.0 AFFAIRES COURANTES

4.1 Approbation des prévisions budgétaires pour l'année 2025

4.2 Approbation du programme triennal des dépenses en immobilisations 2025, 2026 et 2027

5.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

3.0 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question n'a été posée.

4.0 AFFAIRES COURANTES

4.1
2024-12-454

APPROBATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2025

ATTENDU que le conseil municipal de la Ville a procédé à l'analyse approfondie des dépenses et des recettes de la Ville pour l'exercice financier 2025;

ATTENDU que les prévisions budgétaires pour l'année 2025 s'avèrent équilibrées et rencontrent les objectifs visés par le conseil municipal pour la prochaine année;

ATTENDU que des explications supplémentaires ont été données séance tenante;

**Sur la proposition de Robert Groulx
Appuyée par Alexis Nantel**

IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2025, telles que détaillées au document intitulé « *Les prévisions budgétaires 2025* » répartissant les recettes et dépenses comme suit :

Sommaire des revenus	
Taxes sur la valeur foncière	15 217 000 \$
Taxes sur une autre base	3 869 000 \$
Compensations tenant lieu de taxes	1 537 500 \$
Services rendus aux org. municipaux	2 240 900 \$
Autres services rendus	948 600 \$
Autres revenus	2 206 100 \$
Transferts	1 358 300 \$
Total des revenus	27 377 400 \$

Sommaire des dépenses et affectations	
Administration générale	3 477 700 \$
Sécurité publique	6 027 000 \$
Transport	4 050 000 \$
Hygiène du milieu	3 169 400 \$
Santé et bien-être	17 000 \$
Aménagement, urbanisme et dével.	975 800 \$
Loisirs et culture	6 040 800 \$
Frais de financement	1 038 100 \$
Remb. dette LT et transferts invest.	2 760 900 \$
Affectations	(179 300) \$
Total des dépenses et affectations	27 377 400 \$

DE DÉCRÉTER que le budget ou le document explicatif de celui-ci sera publié dans le journal local, tel que le prévoit l'article 473.3 de la *Loi sur les cités et villes*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

4.2
2024-12-455

APPROBATION DU PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS 2025, 2026 ET 2027

ATTENDU le Programme des dépenses en immobilisations pour les exercices 2025, 2026 et 2027, préparé par le directeur général;

ATTENDU qu'en vertu des dispositions de l'article 473 de la *Loi sur les cités et villes*, le conseil municipal doit adopter le Programme des dépenses en immobilisations de la Ville pour les trois exercices subséquents;

CONSIDÉRANT que ce Programme des dépenses en immobilisations rencontre les objectifs visés par le conseil municipal pour les trois prochaines années;

**Sur la proposition de Robert Groulx
Appuyée par Denis Bernier**

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER le Programme des dépenses en immobilisations 2025, 2026 et 2027, tel que détaillé au document préparé par le directeur général et se résumant comme suit :

Secteur d'activité	2025	2026	2027	TOTAL
Bâtiments	14 051 700 \$	2 500 000 \$	1 600 000 \$	18 151 700 \$
Équipements et machineries	715 000 \$	400 000 \$	150 000 \$	1 265 000 \$
Parcs et terrains de jeux	1 416 800 \$	1 714 000 \$	- \$	3 130 800 \$
Infrastructures	3 082 000 \$	5 843 500 \$	4 615 000 \$	13 540 500 \$
Total	19 265 500 \$	10 457 500 \$	6 365 000 \$	36 088 000 \$

Financement	2025	2026	2027	TOTAL
Fonds de roulement	190 000 \$	-	150 000 \$	340 000 \$
Emprunts à long terme	11 324 800 \$	5 868 500 \$	2 120 000 \$	19 313 300 \$
Contributions	100 000 \$	-	-	100 000 \$
Subventions	7 650 700 \$	4 589 000 \$	4 095 000 \$	16 334 700 \$
Total	19 265 500 \$	10 457 500 \$	6 365 000 \$	36 088 000 \$

DE DÉCRÉTER que le programme triennal ou le document explicatif de celui-ci sera publié dans le journal local, tel que le prévoit l'article 473.3 de la *Loi sur les cités et villes*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

10.0

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, le maire déclare la séance levée à 17 h 39.

(Signé)

(Signé)

M. Robert BIBEAU
Maire

Me Louis-André GARCEAU, avocat
Greffier